



GUIDE D'UTILISATEUR

⚠ AVERTISSEMENT

Avertissement concernant le remorquage avec une motoneige munie de l'USH B-PWR

Avant d'acheter et d'utiliser l'USH B-PWR

Veuillez consulter le manuel du propriétaire ou votre concessionnaire autorisé afin de vous assurer que votre motoneige a été conçue pour remorquer des charges et, le cas échéant, le poids maximal de remorquage établi par le manufacturier de la motoneige.

Veuillez également prendre connaissance des directives suivantes pour votre sécurité et celle des autres. À noter que l'USH B-PWR **n'est pas conçue pour transporter une ou des personne(s)**.

Capacité de remorquage

L'USH B-PWR, utilisée conjointement avec le pare-chocs arrière B-PWR, a été qualifié pour remorquer une charge maximale de **90 kg (200 livres)**. Cependant :

Assurez-vous que le poids total de la charge tractée (incluant celle du traîneau) ne dépasse pas la capacité de remorquage de votre motoneige tel qu'établi par le manufacturier.

Dans l'éventualité où l'USH B-PWR est utilisée conjointement avec un pare-chocs arrière d'une autre marque, référez-vous également aux spécifications du fabricant de pare-chocs afin de déterminer la capacité maximale de remorquage du pare-chocs arrière concerné.

Utilisation conforme

Assurez-vous que l'USH B-PWR est correctement fixée et alignée conformément aux instructions avant chaque utilisation. N'utilisez pas l'USH B-PWR, ni le pare-chocs arrière B-PWR, à d'autres fins que pour le remorquage par motoneige.

Répartition de la charge

La charge doit être répartie de manière uniforme afin de réduire les risques d'embardées ou de louvoiement. Placez les objets lourds au centre et assurez-vous que la charge soit bien fixée pour éviter les mouvements imprévus. La hauteur totale de la charge ne doit jamais excéder la hauteur du tunnel de la motoneige.

Vitesse maximale

Lorsque vous remorquez votre charge, il est recommandé de ne pas excéder une vitesse de **16 km/h (10 mph)** ou moins si spécifié par le manufacturier de la motoneige. Une vitesse excessive peut entraîner une perte de contrôle résultant en des dommages matériels et des risques de blessures graves.

Conditions climatiques

Soyez particulièrement vigilant lors du remorquage sur des surfaces durcies (ex : glacées). Ces conditions augmentent les risques de glissade et de perte de contrôle.

Distance de freinage

Une distance de freinage plus accrue est nécessaire lors du remorquage. Adaptez votre conduite en augmentant la distance de sécurité avec les autres véhicules pour éviter les risques de collisions.

Respectez ces consignes afin de maintenir la sécurité et l'efficacité du remorquage. L'omission de se conformer à l'ensemble des éléments énumérés ci-haut pourrait entraîner une perte de contrôle occasionnant des dommages matériels, blessures graves et même le décès. En cas de doute, consultez le manuel d'utilisation de votre motoneige ou votre concessionnaire autorisé.